

Avis adopté

Séance plénière du 22 octobre 2024

Mieux connecter les Outre-mer

Déclaration du groupe CFTC

Monsieur le Président, chers collègues,

Mieux connecter les Outre-mer, c'est faire d'une pierre deux coups. C'est garantir l'égalité et la solidarité républicaines entre tous les territoires français mais c'est aussi combattre la dégradation des conditions de vie et du pouvoir d'achat de nos concitoyens ultramarins. L'actualité nous le montre, il faut des mesures urgentes pour répondre à la colère et aux attentes de ceux qui souffrent de graves privations. Mais il faudra aussi un plan d'action à long terme pour que cette situation ne se reproduise plus et, à cet égard, l'avis est d'une grande pertinence.

Mieux connecter les Outre-mer, c'est lutter contre la vie chère en garantissant une fourniture suffisante avec des infrastructures adéquates, en assurant des coûts de déplacements raisonnables pour les flux de personnes et de biens. Rappelons qu'il y a tout juste un an le CESE avait déjà formulé dix préconisations pour protéger le pouvoir d'achat en Outre-mer. Dès lors, la CFTC salue tout particulièrement les préconisations visant à accroître le taux de cofinancement européen pour les projets d'interconnexions des RUP, visant à mettre à niveau les infrastructures aéroportuaires et à définir un droit à la continuité territoriale.

Mieux connecter les Outre-mer, c'est aussi permettre l'avènement de solutions locales de développement. Avec la création de filières de services portuaires et de zones franches portuaires, ce sont autant de perspectives d'emploi qui s'ouvrent là où le chômage oscille entre 10 et 34% selon les territoires.

De même, l'installation de sources d'énergie propres doit bénéficier au tissu socio-économique local autant qu'elle permet d'atténuer la dépendance aux hydrocarbures dont la fiscalité et l'approvisionnement sont des problèmes majeurs.

Le groupe de la CFTC remercie les rapporteurs et la délégation Outre-mer pour leur travail de mise en valeur de ces territoires qui méritent toute notre attention.

La CFTC a voté en faveur de l'avis.